

# Les lavoirs et la chaume de Thury en VTT



Visorando



Randonnée n°76315

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Un circuit VTT pour amateurs de randonnée avec patrimoine naturel et bâti. De quoi se régaler!  
Mais en restant prudent!

<b>Durée :</b>	2h30	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	22,39 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	304 m	<b>Activité :</b>	VTT
<b>Dénivelé négatif :</b>	300 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	326 m	<b>Commune :</b>	Thury (89520)
<b>Point bas :</b>	226 m		



## Description

**(D/A)** Départ depuis le parvis l'église Saint-Julien.

Prendre sur 100m la route de Saint-Sauveur et bifurquer à droite pour prendre la Rue du Guichet. Au croisement, virer à gauche et après 300m environ de route, prendre le chemin sur la gauche pendant 1300m environ.

**(1)** Prendre le chemin de droite qui aboutit sur une petite voie qu'il faut emprunter par la droite jusqu'au croisement avec la route D3. Prendre la route en face.

**(2)** Virer légèrement à droite et tout de suite après à gauche. Ceci évite la traversée du hameau de Colangette.

**(3)** Au carrefour du Carouge, prendre en face le chemin de terre pendant 1400m environ sans se soucier des départs de droite ou de gauche. Au chemin transversal, tourner à droite et rejoindre la route D4.

**(4)** Arrivé à cette route, prendre à droite sur 50m, puis monter le chemin de gauche pour arriver dans une grande courbe sur une voie goudronnée, prendre à droite et continuer sur cette voie. À la prochaine bifurcation, prendre la rue de droite sur 100m et ensuite, le chemin de terre à gauche à suivre en passant devant le Puits des Champs.

**(5)** Poursuivre jusqu'à la prochaine voie goudronnée. Virer à gauche cette voie, entrer dans le village de Grangette.

**(6)** À l'intersection de 4 routes, prendre à droite direction Pesselières à quitter dans la prochaine grande courbe pour s'engager à droite sur le chemin de terre.

Ce chemin tourne à l'équerre sur la droite, puis prendre le prochain à gauche qui aboutit sur la D73.

**(7)** Traverser cette route et prendre en sous bois le chemin de droite. À partir de cet endroit, beaucoup de pistes sont tracées au sol.

Se référer aux informations pratiques et au balisage VTT. Prendre Sud Ouest et laisser les carrières sur la gauche en longeant la bande boisée.

**(8)** Passer tout droit.

**(9)** Passer devant le stade qui sera sur la droite et se diriger à gauche au carrefour.

La route se termine en chemin forestier, laisser tous les chemins de droite comme de gauche jusqu'au débouché du bois dans la descente.

**(10).** Au débouché, virer à 90° sur la droite et suivre la lisière du bois du

## Points de passages

### **D/A - Église Saint-Julien (Thury)**

N 47.586673° / E 3.294527° - alt. 268 m - km 0

#### **1 À droite**

N 47.596812° / E 3.286551° - alt. 314 m - km 1.51

#### **2 Légèrement à droite et de suite à gauche**

N 47.601465° / E 3.301013° - alt. 285 m - km 2.72

#### **3 Carrefour du Carrouge : tout droit**

N 47.602426° / E 3.304865° - alt. 276 m - km 3.04

#### **4 Traversée de route : à droite et de suite à gauche**

N 47.603655° / E 3.320518° - alt. 240 m - km 4.55

#### **5 Le Puits des Champs**

N 47.595943° / E 3.312439° - alt. 269 m - km 6.04

#### **6 Carrefour de 4 routes : à droite**

N 47.592702° / E 3.317911° - alt. 267 m - km 6.84

#### **7 Traverser la route et prendre en face le chemin**

N 47.582937° / E 3.316207° - alt. 258 m - km 8.06

#### **8 Sortie des carrières - Carrières souterraines de la Chaume de Thury**

N 47.58197° / E 3.312527° - alt. 275 m - km 8.36

#### **9 Terrain de football : à gauche**

N 47.578964° / E 3.305998° - alt. 293 m - km 8.96

#### **10 Attention, en quittant le bois, virer à droite**

N 47.570256° / E 3.317385° - alt. 277 m - km 10.26

#### **11 Quitter la route et prendre le chemin de gauche**

N 47.569069° / E 3.299152° - alt. 231 m - km 12.19

#### **12 Traversée de route**

N 47.57347° / E 3.284051° - alt. 253 m - km 13.82

#### **13 Lavoir de Gémigny**

Roichat, suivre jusqu'à la prochaine route. À la voie goudronnée, virer à droite suivre sur environ 800m.

(11) Prendre le chemin de gauche, puis 150m et virer à droite, garder ce chemin jusqu'à la prochaine route à traverser (D3). Parcourir 200m, virer à droite, traverser de nouveau la route, descendre le chemin qui mène à la source de Moulery.

(12) Remonter sur la route, la traverser et prendre le chemin de terre. Sur ce chemin, jolie vue sur le hameau de Moulery. Virer une fois à droite, puis une fois à gauche, ensuite 2 fois à droite pour arriver au lavoir de Gémigny.

(13) Se rendre en gardant toujours la voie sur la gauche, à la source de Boutaut.

(14) Faire demi tour, traverser Gémigny par la rue des Cours, puis à gauche, Rue des Lavoirs à conserver jusqu'à la source de Panny.

(15) Remonter Nord Ouest la route. Au premier carrefour, virer à droite puis, tout de suite après, obliquer à gauche sur le chemin. Au prochain croisement, tourner à droite et en haut de la montée, virer à droite pour rejoindre la route D73.

(16) Traverser cette route puis prendre en face un chemin qu'il faudra quitter au prochain croisement pour virer à gauche et de suite, choisir celui de droite qui aboutit au village de la Forêt.

(17) Emprunter la route de droite(D211) jusqu'aux réservoirs (sur la gauche). Prendre le chemin de terre direction Sud Est. En bas de la descente, virer à gauche pour aboutir sur la D73.

(18) Traverser cette route, le lavoir Saint-Julien se trouve à droite, continuer Sud Est pour rejoindre le parvis de l'église (D/A).

## Informations pratiques

Cette randonnée implique l'absolue nécessité du respect du code de la route.

Entre les (7) et (8), vous êtes sur la chaume de Thury et dans l'espace protégé d'anciennes carrières de pierres calcaires. Cette zone est dangereuse pour celui qui ne posera pas le pied à terre. Le franchissement de certains sentiers se fait prudemment pour les enfants, comme pour les adultes !

L'ensemble de ce parcours peut se faire été comme hiver, l'équipement de tout bon vététiste est obligatoire y compris l'eau ; les sources ne sont pas potables.

Ce parcours est balisé par des plaquettes positionnées sur les poteaux bois ou supports existants (téléphone, électricité...) et quelques fois au sol en plaine. Le numéro 9 accompagne le fléchage.

Attention, ce chemin emprunte le même parcours qu'un sentier pédestre tracé en sens inverse.

## A proximité

Visiter l'église de Saint-Julien et son trésor, renseignements auprès de la [mairie de Thury](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-lavoirs-et-la-chaume-de-thury-en-vtt/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARDEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

N 47.578949° / E 3.272995° - alt. 263 m - km 15.77

### 14 Faire demi-tour - Source de Boutaud et ancienne motte féodale

N 47.578062° / E 3.268756° - alt. 267 m - km 16.21

### 15 Lavoir de Panny et ancienne station de pompage

N 47.5808° / E 3.2758° - alt. 259 m - km 16.89

### 16 Traversée de route

N 47.590734° / E 3.266949° - alt. 317 m - km 18.85

### 17 À l'abreuvoir, prendre la route de droite

N 47.599409° / E 3.270372° - alt. 286 m - km 19.94

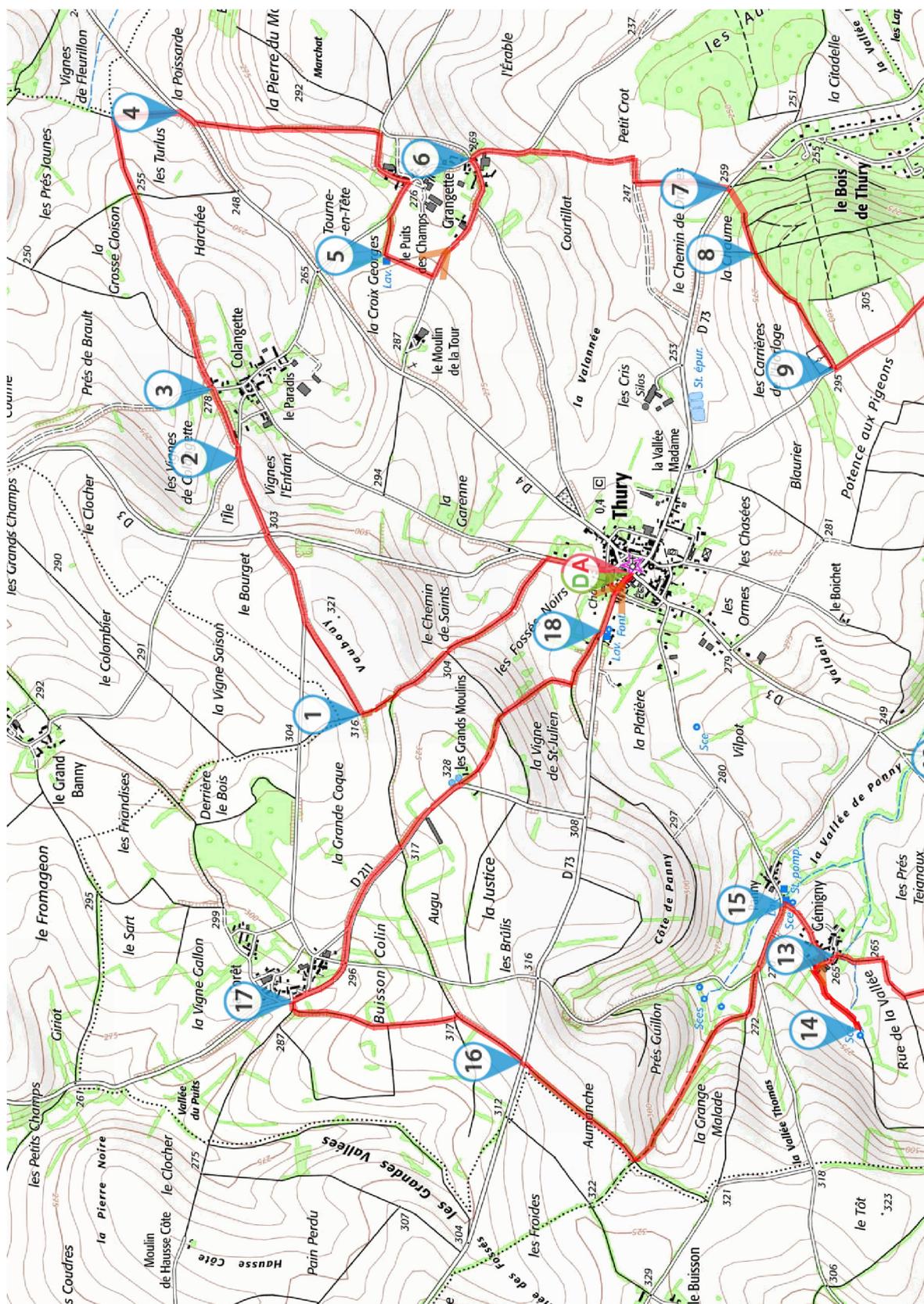
### 18 Lavoir St Julien

N 47.587738° / E 3.291282° - alt. 271 m - km 22.12

### A D/A - Église Saint-Julien (Thury)

N 47.586673° / E 3.294527° - alt. 268 m - km 22.39

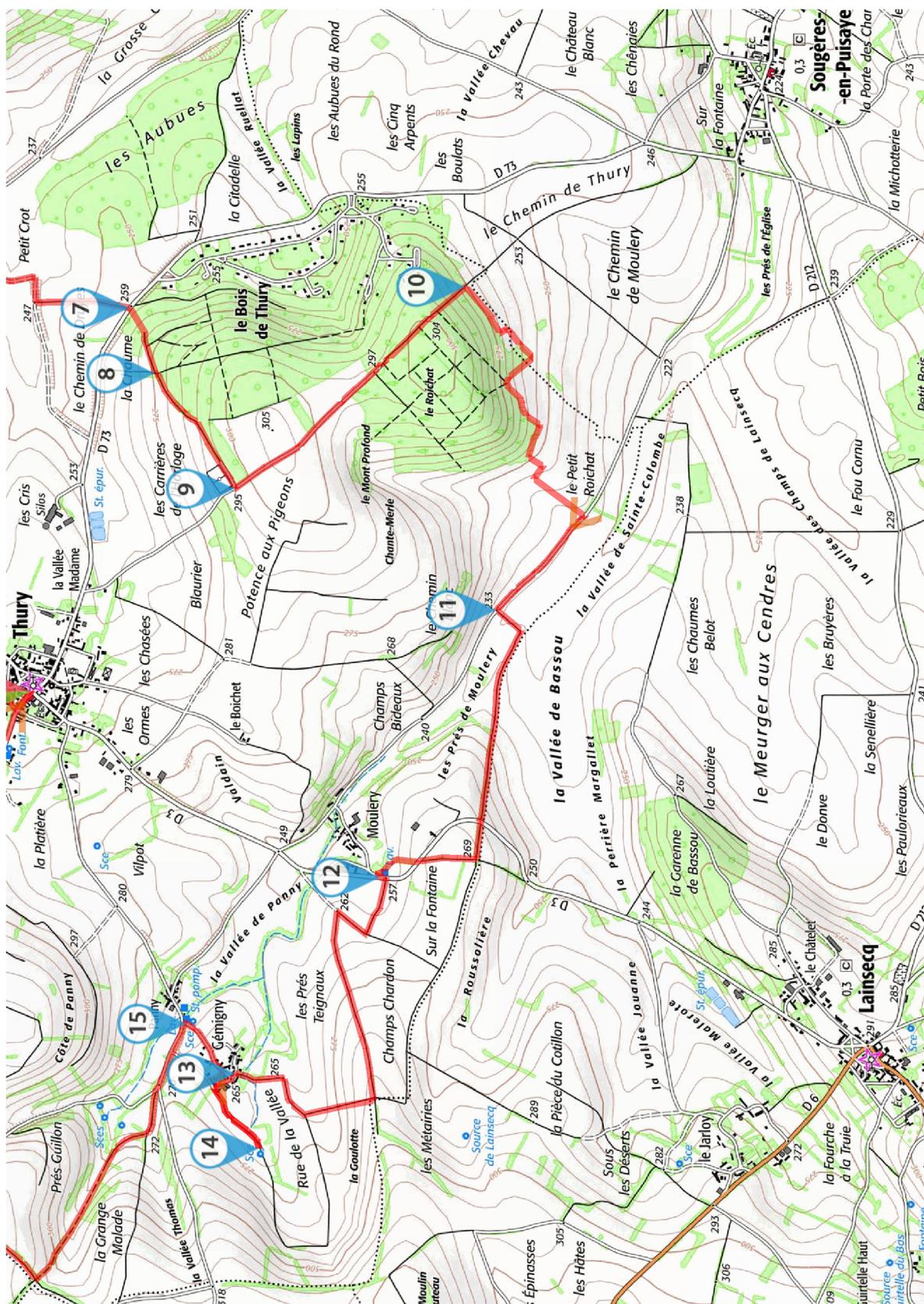
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2024 Autorisation n°5023-020

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**